

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 623

Artikel: Banques et risques : la mauvaise réputation de F. Mitterrand
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entente vaudoise et électorale

Les partis dits de l'Entente vaudoise ont donc rejoué la comédie je te tiens, tu me tiens...

Trois observations:

— *L'Entente, dans le canton de Vaud, contrairement à Genève ou à Neuchâtel, se fait sous l'égide d'un parti dominant, le parti radical, qui se réserve comme tel les meilleures cartes.*

— *La récompense des petits ou moyens alliés implique une répartition qui tienne compte de toutes les échéances électorales à système majoritaire et qui bloque en conséquence la totalité du jeu politique.*

— *L'atmosphère feutrée qui en découle est, quelles que soient les qualités des hommes, préjudiciable à la vitalité vaudoise. Les faibles scores électoraux vaudois en sont un reflet évident.*

Le parti libéral n'a donc pas osé prendre des risques (il courra sous les couleurs de l'Entente pour la course à l'Exécutif, pensant assurer ainsi son siège unique). Ayant échoué à l'occasion d'une élection partielle, s'étant incliné ensuite autour du tapis vert pour l'élection générale qui vient, il démontre son incapacité à réussir l'opération de rééquilibrage réussie à Genève et Neuchâtel. Et de surcroît, il se lie par un accord interpartis qui, à chaque discussion, fera ressortir son rôle minoritaire.

Au pas, cam'rade, au pas cam'rade, au pas!

INITIATIVE SCOLAIRE

Après la leçon de l'échec, la pédagogie du succès

Le refus par le peuple du décret réformant la structure de l'école vaudoise était ambigu par addition d'une opposition de droite et de gauche.

Pour y voir clair il est donc nécessaire de procéder à un deuxième tour afin que puissent clairement et

démocratiquement en découdre d'une part les partisans du «statu quo» (même ponctuellement amélioré) et d'autre part les partisans d'une réforme, prudente peut-être, mais sans arrière-pensée.

Une initiative populaire a donc été préparée et rédigée. Son premier mérite est de créer les conditions de cette clarification.

Cette initiative doit, de surcroît, intervenir rapidement. Rédigée en termes généraux, elle pourra être soumise au peuple sans délai. Si elle est acceptée, la réforme sera mise en route; si elle est refusée, le statut actuel sera conforté.

La décision de principe, c'est-à-dire le vote populaire, devrait intervenir en 1982. Le compte à rebours donne: lancement de l'initiative dans le premier trimestre 1982. Tel sera le cas.

Les principes retenus sont simples:

— Un cycle d'observation et d'orientation de dix à douze ans, sans présélection camouflée.

— L'accent mis sur les possibilités de réorientation et de raccordement entre les trois divisions, qui répartiront les élèves dès l'âge de douze ans.

— Le choix de l'orientation sera de la compétence des parents, qui auront en mains le préavis des maîtres.

— Enfin, des moyens suffisants (financiers notamment) devront être mis à disposition de chaque division, et dans chaque région, pour que soient créées les conditions d'une égale dignité et efficacité de chaque division.

L'initiative annoncée semble permettre que se regroupent derrière elle tous ceux qui souhaitent une réforme qui ne soit pas seulement verbale, mais qui puisse se traduire par un renouveau pédagogique.

Les premiers engagements semblent prouver que ce regroupement a eu lieu et aura lieu; demeurent encore froissées quelques susceptibilités mal remises de l'échec du décret; on les repère dans l'officialité de la Société pédagogique vaudoise notamment. Mais l'action a des exigences non compatibles avec l'amour-propre. La dynamique de l'initiative en fera la démonstration.

BANQUES ET RISQUES

La mauvaise réputation de F. Mitterrand

Avant d'établir une police d'assurance-vie, les compagnies envoient leur futur assuré à la visite médicale, histoire de repérer les gens à haut risque — dont elles tiennent d'ailleurs la liste à jour. Les banques aussi prennent leurs précautions: elles testent non seulement la solvabilité de leurs débiteurs potentiels, mais veillent aussi au «risque-pays».

Pour cela, elles disposent de listes des Etats du monde, classés d'après leur propension à tomber dans la fâcheuse situation de ne pouvoir honorer des échéances. De tels «incidents de paiements», qui sont en somme des crises cardiaques nationales, peuvent évidemment être lourds d'implications pour les banques engagées dans le financement d'Etats en difficulté.

Dans certains cas, le risque-pays atteint même un niveau assez élevé pour faire perdre leurs nerfs aux plus sereins banquiers. Voyez les établissements allemands engagés en Pologne, à commencer par la Banque pour l'économie collective (proche des syndicats et des coopératives), qui y est pour 950 millions de DM à elle seule.

Pour éviter de se trouver dans une situation aussi délicate, les banques consultent donc toutes sortes d'indicateurs renseignant sur la sécurité et la vulnérabilité économique des pays, de même que sur leur assise financière. Au hit-parade de la confiance possible, on retrouve régulièrement la Suisse bien sûr, avec les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne occidentale (en légère régression il est vrai).

Selon le «baromètre» semestriel du périodique américain «Institutional Investor», il y a eu pas mal de baisses de fiabilité entre mars et septembre 1981: la Pologne a reculé du 74^e au 84^e rang, et n'avait plus que 19,5 points (sur 100) au début de l'automne. El Salvador recule aussi, pour se retrouver au dernier rang, avec 10,1 points. Dans le haut du classement, où quelques pays avancés du tiers monde se glissent parmi les membres de

l'OCDE, les mouvements demeurent insignifiants — sauf en ce qui concerne la France: en six mois, dont quatre de régime socialiste, elle a rétrogradé de quatre places dans l'estime et la confiance des investisseurs, qui lui préfèrent désormais l'Australie, l'Angleterre (Thatcher plus fiable que Mitterrand!), la Norvège et les Pays-Bas.

Et voilà comment on vous fait une réputation. Heureusement que les échelles d'appréciation varient selon les sources, elles-mêmes nombreuses (dont la plus célèbre demeure l'indice BERI, déjà évoqué dans DP 559), et selon les «retraitements» qu'elles subissent dans les plus grandes banques. Où l'on se dit conscient des limites de l'exercice: «Apprécier la solvabilité d'un pays et évaluer le risque de crédit est davantage un art qu'une science» (Guido V. Benz, directeur-adjoint UBS, Schweiz. Handelszeitung, 25.9.1981).

PROGRÈS

Le come-back du charbonnier

Encouragé par les crises du pétrole, les difficultés de l'atome et les progrès de la technologie (pour l'extraction et surtout la mise en valeur), le charbon demande sa réhabilitation. Et pourrait bien l'obtenir dans une certaine mesure, même en Suisse où la conception globale de l'énergie ne réserve pourtant pas une trop belle place au charbon.

En tout état de cause, certaines grandes entreprises y croient, à ce come-back: les compagnies pétrolières (qui exploitent désormais toutes le filon) et les sociétés faisant par ailleurs dans l'énergie électrique, nucléaire par exemple.

Ainsi, tandis que par exemple la Shell allemande prévoit que, d'ici la fin du siècle, le commerce charbonnier international atteindra trois à quatre fois son volume actuel, la société suisse Motor-Columbus, plus connue par Kaiseraugst, vient de livrer une volumineuse étude sur les possibilités de développer l'utilisation du charbon en Suisse — et

sur les conséquences écologiques et économiques d'un tel développement. L'étude a été commandée par la KOLKO¹.

L'optimisme des auteurs n'est pas délirant; mais ils sont bien convaincus de la nécessité de reprendre en compte la variante charbon, qu'ils voudraient voir testée par de grandes installations publiques (après la caserne à bois de Moudon, l'hôpital au charbon?). Au reste, ils ne se font guère d'illusions: «Nous devons constater que des décisions essentielles, dans le domaine de l'énergie, n'incom-

bent désormais plus aux experts, mais au suffrage universel, soit par voie directe, soit par des parlementaires. Des groupes très actifs ou agressifs risquent donc de prédominer, alors que la majorité se désintéresse tant que les stations-service vendent de l'essence et tant que les prises électriques fournissent du courant.» (Extrait de la préface du résumé français, traduction Motor-Columbus.)

¹ KOLKO (Coopérative de Maisons suisses d'importation du charbon): Kohlestudie Schweiz, Baden (Motor-Columbus), 1981.

CHARBON: RÉSERVES ET PRODUCTION EN 1978

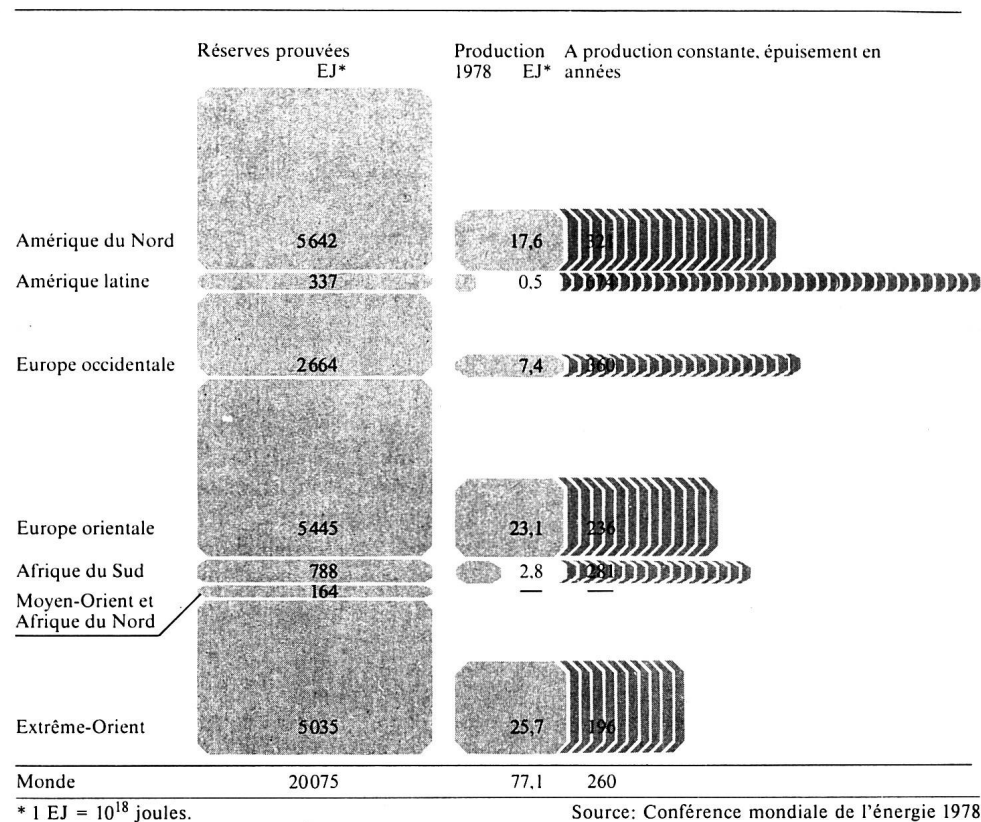


Tableau publié par l'Union de Banques Suisses dans son opuscule intitulé «Le diktat de l'énergie — Problèmes et perspectives d'approvisionnement» (N° 73, janvier 1981). Pour donner une idée

des réserves, mais sans tenir compte des perspectives réelles de commercialisation qui se compliquent des difficultés bien connues de transport et d'extraction du charbon.